



L'ÉQUIPE ORGANISATRICE

Pr. D. Jacquemin, Pr. V. del Marmol, Pr. A. de Mey, Pr. B. Lengelé,
Pr. D. Tennstedt, Pr. A.F. Nikkels, Mr. A. Magnette, Mme M.M. Lefort,
Mme A. Hermand.

Participera également une équipe enseignante collaborant avec les trois universités.

LE CERTIFICAT INTERUNIVERSITAIRE

Les participants qui suivent le programme et réussissent l'épreuve d'évaluation se voient délivrer un « Certificat interuniversitaire en plaies et cicatrisation », assorti de 15 crédits. Outre la valorisation personnelle du certificat dans le plan de formation du participant, les crédits octroyés peuvent être valorisés lors de la poursuite d'une formation académique en Europe, pour autant qu'ils soient validés par le jury du programme auquel le participant souhaiterait s'inscrire par la suite.

EN PRATIQUE

LIEU ET CALENDRIER

Les cours théoriques se déroulent sur l'année académique 2019-2020.

Les cours seront alternativement dispensés sur les 3 sites universitaires.

Épreuves d'évaluation : écrits en mai 2020 et l'oral en juin 2020 – septembre 2020 : 2^e session.

Plus de détails pratiques se trouvent sur le site web de la formation.

DROITS D'INSCRIPTION

Les droits d'inscription au certificat interuniversitaire Plaies et Cicatrisation s'élèvent à :

- 800 €

- 600 € en partenariat avec l'Henallux : stomathérapie

Ce prix couvre le minerval, l'accès sécurisé au site et aux notes de cours, la carte d'étudiant de l'UCLouvain.

CONDITIONS D'ADMISSION

Ce certificat est réservé aux professionnels répondant aux critères suivants :

- docteur en médecine
- pharmacien
- kinésithérapeute
- infirmier

L'inscription se fera après acceptation du dossier par le comité pédagogique des trois universités (ULB - ULg - UCLouvain) sur base du dossier d'admission (curriculum vitae, motivations et attentes de chaque candidat) et après paiement du minerval.

Date limite d'inscription : 10 juin 2019

PROCÉDURE D'INSCRIPTION


Les candidats sont invités à envoyer leur candidature à Dominique Vangeebergen et Anne Hermand :

- leur parcours de formation,
- leur expérience professionnelle,
- leur motivation à suivre la formation,
- leur curriculum vitae.


Afin de garantir la qualité de la formation, le nombre de participants est limité à 40 personnes.

EN SAVOIR PLUS

 www.plaies-et-cicatrisation.be

 dominique.vangeebergen@uclouvain.be

 anne.hermand@uclouvain.be

 02/764 95 03 tapez 2

CERTIFICAT INTERUNIVERSITAIRE

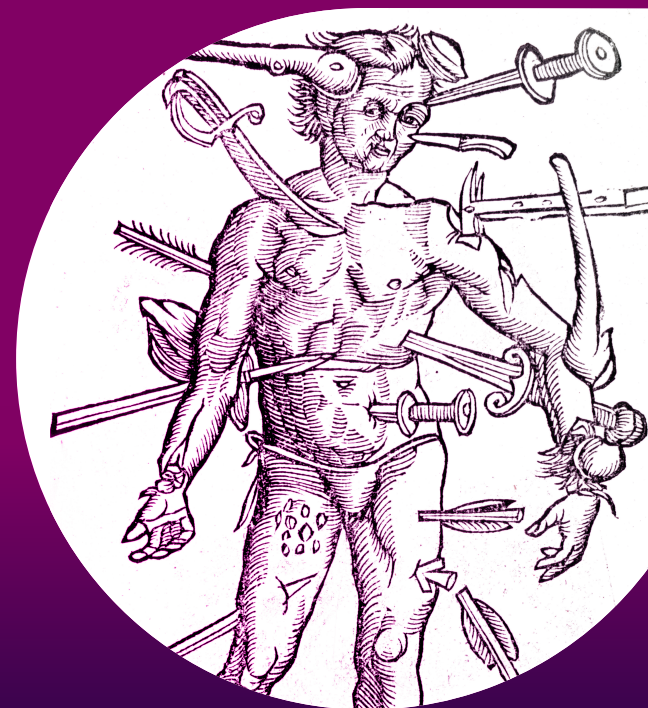


Photo de couverture : ©Fotolibra

Plaies et cicatrisation

2019-2020 - Édition 11

AVEC LE SUPPORT DE L'INSTITUT UNIVERSITAIRE DE FORMATION CONTINUE (IUFC) DE L'UCLouvain • WWW.UCLOUVAIN.BE/FORMATION-CONTINUE

CERTIFICAT INTERUNIVERSITAIRE (15 CRÉDITS ECTS)

Plaies et cicatrisation

LE PUBLIC

Ce certificat s'adresse aux titulaires d'un diplôme de :

- docteur en médecine,
- pharmacien,
- gradué ou bachelier en soins infirmiers,
- kinésithérapeute

et à tout autre professionnel de la santé jugé apte par le comité de sélection.

FORMATION UNIVERSITAIRE UNIQUE
VISANT À DÉVELOPPER UNE EXPERTISE
OPTIMALE EN SOINS DE PLAIES ;
PRÉVENTION, DIAGNOSTIC ET TRAITEMENT.

LE PROGRAMME

Enseignement théorique et clinique : 150 heures (6 modules)

Ils seront alternativement dispensés sur les 3 sites universitaires

- **5 modules de 3 journées consécutives** (mercredi - jeudi - vendredi) de 8 heures de cours théoriques répartis de 08h30 à 17h30
- **1 module : pratiques professionnelles** : (32 heures dans les services reconnus par le comité)

- **Module 1** : (Site UCLouvain) La cicatrisation, les plaies aiguës et les pansements
- **Module 2** : (Site ULg) Les pansements, les ulcères de pression et les brûlures
- **Module 3** : (Site ULB) Les ulcères veineux et artériels et lymphœdèmes
- **Module 4** : (Site UCLouvain) Pied diabétique et autres plaies
- **Module 5** : (Site ULB) Autres plaies (suite) et traitements particuliers
- **Module 6** : (Sites ULg, ULC, ULB) Pratiques professionnelles

LES ATOUTS DU PROGRAMME

- Programme unique en région francophone sous la responsabilité de professeurs universitaires spécialisés.
- Équipe enseignante constituée d'intervenants belges et étrangers experts dans le domaine.
- Répond à un besoin des professionnels de la santé prenant en charge les plaies en leur permettant d'acquérir une vision globale multidisciplinaire et une expertise en soins de plaies.
- Répond aux exigences de l'arrêté royal du 26 septembre 2006 prévoyant une qualification en soins de plaies et un titre d'infirmière spécialisée en stomathérapie et soins de plaies.

LES OBJECTIFS

À l'issue de cette formation, les participants auront acquis un enseignement complet sur la prévention, l'analyse, le diagnostic et le traitement des plaies aiguës et chroniques leur permettant d'acquérir une vision globale, multidisciplinaire et une expertise en « soins de plaies ».

Ils seront capables :

- De gérer un traitement pluridisciplinaire au patient porteur de plaies en collaboration médicale et paramédicale
- De maîtriser le choix thérapeutique
- D'élaborer un plan de soins personnalisé et spécifique au patient afin de perfectionner leur prise en charge.
- Le certificat constitue le module de formation pour l'obtention d'une future qualification en soins de plaies et l'un des trois modules pour l'obtention du futur titre d'infirmière spécialisée en stomathérapie et soins de plaies.

LA PÉDAGOGIE & L'ÉVALUATION

Le programme combine formation théorique, cas cliniques et ateliers pratiques.

L'évaluation de la formation comporte :

- un examen écrit
- un examen oral (discussion de cas cliniques)
- la rédaction d'un travail personnel

Seuls les étudiants ayant été assidus à la totalité des modules seront autorisés à se présenter aux examens.

L'étudiant doit obtenir 50% pour **chacune** des trois épreuves.



Consultez le programme
détaillé sur notre site :
www.plaies-et-cicatrisation.be

